



Travaux à réaliser N°1 ①
Mettre en place des dispositifs de protection rapprochés pour limiter les risques d'inondation.

Travaux à réaliser N°3 ③
Mettre en place des dispositifs de protection rapprochés pour limiter les risques d'inondation.
Réaliser une étude de bassin versant de façon à redimensionner les collecteurs insuffisants.

Travaux à réaliser N°1 ①
Valer à réaliser un entretien régulier des fossés et des bassins versants sur ce secteur sensible pour éviter tout risque de débordement.
En cas de débordement, réaliser une étude de bassin versant de façon à redimensionner les collecteurs insuffisants.

Recommandation N°1 ①
Prendre en compte les éventuels risques de ruissellement amont dans l'aménagement de la zone.
Collecter les eaux de la voirie en direction des réseaux existants en aval.

Travaux à réaliser N°1 ①
Réaliser un entretien régulier du cours d'eau pour le nettoyage des embâcles qui pourraient gêner des déplacements.
Réaliser des aménagements de type enrochement libre ou techniques végétalisées pour stabiliser les berges et éviter que des glissements de terrain apparaissent, obstruant le cours d'eau et provoquant des débordements.

Recommandation N°2 ②
En cas d'urbanisation, les projets doivent intégrer le risque de ruissellement amont et prévoir la mise en place de mesures de protection rapprochées (bâse de protection amont, réseau de drainage...)

Recommandation N°3 ③
La zone humide et l'axe d'écoulement naturel existants en aval de la zone ont été préservés dans le cadre de l'aménagement des projets.

Travaux à réaliser pour l'ensemble des SPU
Compenser l'imperméabilisation par des dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle avant rejet des EP vers l'exutoire.

Département de la HAUTE-SAVOIE



Commune de JONZIER EPAGNY

ANNEXES SANITAIRES
Volet Eaux Pluviales

- Travaux - Recommandations -

Réglementation
Article L2224-10 du CCCT - Alinéa 4
"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------------|
| Réseaux : | Divers : |
| — Fossé | Contour projet PLU (Avril 2017) |
| — Réseau EP (diamètre) | Secteur Potentiellement Urbanisable |
| — Réseau EP projet (diamètre) | Zone Humide (inventaire départemental) |
| Dysfonctionnement : | Zone Humide terrain |
| Risque de Saturation | Saturation |
| Ruissellement | Erosion/Embole |
| Zone inondable | |

Travaux et recommandations :
Recommandation à suivre
Travaux à réaliser

Date : Avril 2017
Echelle : 1/4 000
Fichier : AS_EP_Jonzier.dwg
Dessin : C. WILIG



Echelle
0 50 100 m